

Les programmes d'enseignement au congrès de Nancy

¹VIe Congrès des Amicales d'Institutrices et d'Instituteurs de France et des Colonies, 9, 10, 11, 12 août 1909.

Le dernier congrès des « Amicales » d'Instituteurs eut à discuter de l'« allègement » et de l'« adaptation » des « Programmes ». Ce ne fut pas là simple effet du hasard. Jamais problème scolaire de cette importance ne fut autant d'actualité et ne s'imposa davantage à l'attention, non seulement des éducateurs professionnels, mais de tous ceux, pères de famille ou travailleurs organisés, que préoccupent l'instruction et l'éducation de l'enfance.

On sait l'ardente réaction qui se manifeste depuis une dizaine d'années contre les conceptions pédagogiques de J. Ferry, Paul Bert, Gréard, etc..., qui sont à la base de notre enseignement primaire d'État. Plan d'études, programmes, directions officielles sont remis en question, tant dans leurs tendances que dans leur esprit et leurs résultats.

Des personnalités fort diverses, depuis MM. Gabriel Séailles et J.-P. Boncour, en passant par un grand chef de l'Université, le recteur Payot, jusqu'à l'ancien ministre Pierre Baudin, se sont trouvés d'accord, dans une même critique des conceptions officielles. Tandis que, dans un but quelque peu différent, une fraction notable des maîtres primaires, acquis aux idées marxistes et surtout proudhoniennes, commencèrent leur œuvre de rénovation pédagogique et professionnelle. Œuvre à double action : négative, par la critique nécessaire des programmes et des méthodes ; positive et créatrice par la mise en œuvre d'un nouveau système d'éducation reposant sur la triple adaptation de l'enseignement à la nature infantile, au milieu économique, au futur rôle social de l'écopier, conditionné par une

philosophie basée sur le travail producteur et ses manifestations, – en fonction du métier.

De cette préoccupation procède l'un des aspects, et non le moins intéressant, du mouvement syndicaliste dans l'enseignement primaire. « C'est au milieu des syndicats ouvriers que nous prendrons connaissance des besoins intellectuels et moraux du peuple. C'est à leur contact et avec leur collaboration que nous établirons nos programmes et nos méthodes, » disait, en 1905, le *Manifeste des Instituteurs syndicalistes*, paru au lendemain des poursuites exercées contre le syndicat de la Seine.

Le « Congrès mixte » d'éducateurs et d'ouvriers, projeté pour 1905 et qui fut interdit par le gouvernement, devait préparer la mise en pratique de ces résolutions.

Voici qu'à son tour la « Fédération des Amicales », sous la poussée des tendances nouvelles, s'attaque à cette grosse, complexe, mais primordiale question de la réforme des « Programmes »² L'avant-dernier Congrès – tenu à Clermont-Ferrand, en 1907 – avait émis, incidemment, son avis motivé sur la question, en adoptant la proposition suivante :

« 1° Qu'il soit fixé par l'autorité supérieure un programme général minimum, devant occuper la moitié de l'horaire et comprenant les connaissances élémentaires que doivent posséder tout écolier et toute écolière, connaissances exigibles sur tous les points du territoire français ;

« 2° Que le reste du programme comprenant les matières d'instruction pratique, utilitaire, correspondant aux besoins de la, région, soit élaboré en collaboration par les autorités universitaires du département (inspecteur d'académie, inspecteurs primaires), le Conseil départemental, les représentants des associations professionnelles d'instituteurs et les représentants des groupements professionnels de la région, puis soumis à l'homologation de l'administration supérieure. »

Si ce n'était pas là, assurément, la thèse syndicaliste posée dans son ampleur, l'application de la réforme demandée – par la décentralisation administrative et pédagogique qu'elle eût entraînée, par la collaboration prévue des éducateurs et de l'administration d'une part (fléchissement de l'autorité hiérarchique), des éducateurs et des travailleurs, de l'autre (adaptation au moins partielle aux aspirations et besoins de la classe ouvrière) – eût réalisé un progrès sérieux sur l'état de choses actuel.

– 0 –

Il ne faut pas se faire d'illusion. Dans le domaine pédagogique, les réunions de Nancy n'ont pas donné ce que nos camarades syndicalistes, tant ouvriers qu'instituteurs, étaient en droit d'en attendre.

N'entendez pas par là que le Congrès ait été moins sérieusement préparé que les précédents. Jamais, peut-être, à en juger par le nombre, l'étendue et la valeur des rapports présentés, les Amicales n'avaient fait un tel effort d'élaboration. Non plus que les débats n'en furent pas intéressants. Bien au contraire, d'excellentes choses y furent dites, en dépit de beaucoup d'éloquence dépensée à peu près en pure perte, au point de vue pratique. Mais la thèse syndicaliste, qui remporta une fois de plus un vif succès dans le domaine corporatif par le vote à une grosse majorité d'une motion demandant la réintégration des fonctionnaires révoqués, n'évita qu'à grand'peine un échec total, dans le domaine purement professionnel.

On peut trouver à cela plusieurs raisons : l'adroite persistance avec laquelle nos adversaires assimilent notre effort de rénovation scolaire à la transformation, impossible, non souhaitable et nullement demandée, des écoles primaires en écoles essentiellement professionnelles ; – l'équivoque jetée, au préalable, dans le débat par l'enquête récente d'un journal pédagogique³ *Manuel Général* (Année 1908 – 1909). Articles divers

: « Ce que la Société demande à l'école ». Ont répondu à l'enquête, avec Briat et Coupat, MM. Méline, Siegfried, parlementaires, MM. de Vilmorin, G. Matis, Baille-Lemaire, gros industriels, MM. Somasco, Harlé, ingénieurs, M. le colonel X... Presque tous ont demandé que l'école primaire déversât sur le marché de la lutte pour la vie, des sujets *immédiatement utilisables* : agriculteurs, apprentis, employés de commerce, sous-officiers. C'est l'enseignement *ramené* aux choses du métier. Avec Proudhon. Sorel... nous demandons que l'école primaire donne à l'enfant la conscience, le sens de la profession et de son état social, et les moyens *d'élargir* son métier jusqu'aux conceptions les plus hautes de la pensée. On conviendra qu'il y a, entre les deux thèses. plus qu'une nuance., et où l'on vit des conservateurs notoires, de grands patrons, voire un colonel, paraître épouser nos idées dans un but de réaction sociale ; – le nombre relativement restreint d'instituteurs, même syndicalistes ou réputés tels, que passionnent les problèmes d'éducation ; – la diversité que présentent encore entre elles les conceptions, même de ce petit nombre ; la difficulté qu'éprouvent toujours les novateurs à faire prendre en considération des théories heurtant de front celles qui sont couramment admises et bénéficient d'un long passé ; – l'accaparement des Congrès par les chefs...

Pour ces raisons, pour d'autres encore et aussi parce que les idées purement syndicalistes n'ont pas trouvé à Nancy d'éloquents défenseurs (tout le monde n'est pas doué du don de la parole et n'a pas l'habitude des réunions publiques), peu s'en fallut qu'adoptée déjà en séance de commission, la motion Devinat ne devînt, en définitive, l'opinion officielle du Congrès.

Rejetant « la conception qui a pour formule : « L'École primaire doit élever des producteurs » parce que « mal définie », « insuffisante » et « irréalisable », cette motion demandait de « maintenir » dans son « idéal », ses « principes

généraux », ses « programmes » et ses « méthodes », l'« école laïque telle que l'ont conçue J. Ferry et les autres grands réformateurs scolaires de la troisième République », l'objet « essentiel » de cette école étant de mettre l'enfant à même de « remplir plus tard dans la société ses devoirs d'honnête homme, de bon citoyen et de bon Français ».

Pour qui est au courant du rôle corporatif de M. le Directeur de l'École Normale d'Auteuil – dont le talent d'éducateur, la valeur professionnelle et la sincérité ne sont nullement en cause – il est bien évident que le vote de ses conclusions équivalait à un camouflet adressé en plein aux tentatives de rénovation scolaire qui s'étaient fait jour ces derniers temps, jusque même dans l'École Nouvelle, en même temps qu'à une approbation pleine et entière de la thèse autoritaire développée quelques mois auparavant, à un banquet d'Amicale parisienne, par le ministre de l'Instruction publique⁴Cf. le discours de M. Doumergue, au banquet de l' « Union de la Seine », 5 décembre 1908. Cité par la *Revue de l'Enseignement primaire*, 31 janvier 1909. Le ministre déniait aux instituteurs le droit de prétendre collaborer à la rédaction des programmes d'enseignement. La question, étant, à ce moment, pendante devant les Amicales, ce fut, non sans raison, considéré par beaucoup, comme une provocation, presque une injure..

Aussi, après s'être comptés sur une résolution présentée par le camarade Roussel, de Paris, laquelle portant sur une question de méthode devait fatalement entraîner une modification subséquente du programme, les instituteurs syndicalistes aidèrent-ils au triomphe définitif de l'ordre du jour Dufrenne seul opposé à l'ordre du jour Devinat.

L'Enseignement primaire a pour objet la culture des facultés physiques, intellectuelles et morales de l'enfant.

Il vise, en outre, à le munir des moyens de travail et des connaissances utiles à la généralité des hommes, dans quelque

condition qu'ils se trouvent.

L'Enseignement primaire a le même objet pour les filles et pour les garçons.

La conception des programmes de 1882 et 1887, par laquelle l'Enseignement primaire est comme un premier tableau des principales connaissances humaines, ayant une valeur éducative, est maintenue dans son principe et dans ses grandes lignes.

Cet ordre du jour passa, à quelques voix de majorité. Les syndicalistes firent là, tout bonnement du parlementarisme. Ils votèrent, non sans regret, pour la motion qui s'écartait le plus du point de vue administratif et ne pouvait pas être interprétée comme une victoire officielle.

Il convient d'ajouter, d'ailleurs, que M. Dufrenne, aujourd'hui inspecteur primaire, n'a pu complètement oublier les idées qu'il professait, alors qu'instituteur syndiqué il rédigeait, en 1905, le *Manifeste des Instituteurs syndicalistes*. L'administrateur devait défendre les conceptions officielles et demander le maintien des programmes de 1882 ; le syndicaliste se laissa aller, dans le discours qui précéda le vote final, à des concessions assez larges – dont le paragraphe 2 de la motion n'apporte qu'un écho bien affaibli – en faveur de l'enseignement impartial et de l'éducation orientée dans le sens de la production.

Les autres motions adoptées le furent, sans discussion et à l'unanimité. Elles concernent l'application de la loi sur l'obligation scolaire, une révision de l'examen du Certificat d'études, la préparation des maîtres, l'organisation de cours professionnels pour adolescents, etc.

Et maintenant ?

Après avoir accepté la tâche de rendre compte ici des

délibérations du Congrès de Nancy, je me trouvais perplexe et fort embarrassé. Qu'allais-je bien pouvoir dire d'« intéressant » et d'« utile » ? C'est la vérité qui importe, d'abord. J'ai voulu être véridique. Et je crois avoir réussi.

Le dernier Congrès des Amicales n'aura donc guère fait avancer la question de l'« adaptation des programmes et des méthodes d'enseignement » aux besoins de la classe productrice, urbaine et rurale. Les militants des Syndicats ouvriers et des Bourses du Travail n'ont que peu de chose à retenir des débats qui viennent de se clore.

Mais j'ajoute, aussitôt, que cela n'a pas autrement d'importance. La question est posée et bien posée ; c'est là l'essentiel. Les événements ont montré que si les conceptions syndicalistes en matière d'éducation ont fait du chemin dans les milieux enseignants, elles ne rallient encore qu'une petite minorité du personnel.

Déjà les groupements syndicaux d'instituteurs, dont c'est le rôle de jalonner la route, ont pris les devants. Le travail fait, à l'occasion du Congrès de 1908, ne fut pas perdu. La discussion y avait été sérieuse et profitable entre les délégués. Depuis, le problème de l'« adaptation des programmes » est l'objet des préoccupations constantes des Comités d'études et d'action qui se sont constitués au sein des syndicats – l'occasion d'un échange d'idées permanent et fructueux dans les revues syndicalistes d'enseignement.

Les éléments syndicalistes qui ont cru devoir rester dans les Amicales, pour leur injecter un peu de sang rouge, profiteront de la création récente des « Comités pédagogiques » pour y faire besogne utile.

Que de leur côté nos camarades ouvriers réfléchissent tous à la question, comme le font déjà plusieurs d'entre eux. Que, dans des revues comme celle-ci, ils exposent leurs critiques, leurs aspirations, leurs desiderata. La collaboration entre

les éducateurs et les travailleurs manuels, s'établira ainsi, lente, sans doute, au début, mais combien féconde par la suite ; plus féconde – il faut le dire – que ne le seraient, présentement, les débats prématurés d'un Congrès mixte. Cet échange permanent de vues préparera inmanquablement la pénétration nécessaire et fatale des groupements que les foudres gouvernementales ne pourront éternellement éluder.

Adaptation des programmes et des méthodes par la collaboration des producteurs et des éducateurs, le but à atteindre demeure entier. Nos adversaires eux-mêmes l'ont reconnu : après comme avant le Congrès de Nancy, le problème reste le même. C'est aux syndicalistes conscients convaincus a ne pas s'endormir.

Jean Picton